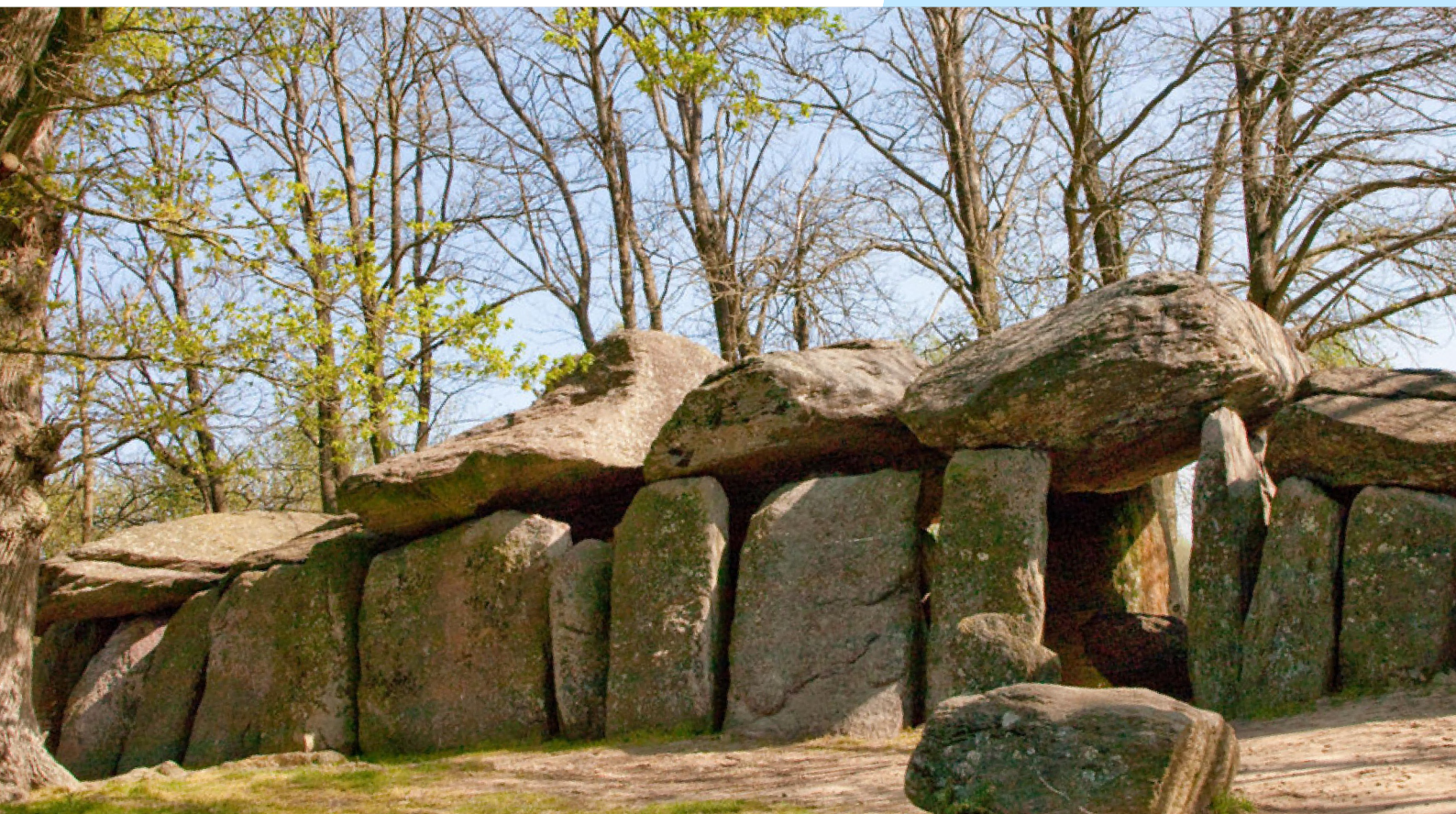


LES ÉCHOS DE LA ROCHE

TERRE D'HISTOIRE ET DE NATURE



Actualités
municipales
P. 3

Actualités
associations
P. 11

Actualités
locales
P. 17

ÉDITO

Chères Esséennes, Chers Esséens,

Lors des dernières élections, vous m'avez accordé, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe municipale, votre confiance pour mener notre commune. C'est avec un profond sentiment d'honneur, une grande humilité, mais surtout une énergie déterminée que j'occupe les fonctions de Maire depuis le 20 mars

Être au service d'une municipalité, c'est avant tout une histoire d'engagement humain. Mon ambition est simple : faire de notre commune **un lieu où il fait bon vivre, s'épanouir et se projeter**.

Préserver la qualité de vie tout en préparant les défis de demain c'est aller à la rencontre des différents acteurs du territoire afin de pouvoir être accompagné pour les différentes actions à mener : Lancement de la révision du PLU et des études des entrées de bourg, rénovation énergétique des bâtiments communaux afin de garantir une maîtrise sur le budget de fonctionnement de la commune.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des agents municipaux pour leur accueil et leur travail au quotidien, ainsi que vous toutes et tous pour votre confiance.

Le chemin qui s'ouvre devant nous est enthousiasmant. Sachez que vous pourrez compter sur mon dévouement total et celui de toute l'équipe municipale.

Bon vent à ce nouveau numéro, et bonne lecture à tous

Alexis-Nicolas DELSAUT
Maire d'Essé

SOMMAIRE

Actualités Municipale	Pages 3
Actualités Associations	Pages 11
Actualités Locales	Pages 17

Mentions légales

Publication de la commune d'Essé

Contact : Mairie de Essé - 1 rue de la Seiche 35150 ESSÉ

Directeur de la publication : Alexis-Nicolas DELSAUT, Maire de la commune d'Essé.

Responsable de la rédaction : Service Communication

Parution : Été 2026

Semestriel gratuit

Tirage : 500 exemplaires

Imprimé sur papier DCP 90g

Ne pas jeter sur la voie publique.

HOMMAGE



Ce début d'année 2026 a été marqué par le décès de Monsieur Joseph GESLIN, Maire de la commune d'Essé, le 23 février 2026.

D'abord élu conseiller municipal en 1995, il est devenu Maire en 2008 et Vice-Président en charge des travaux depuis 2018 à Roche Aux Fées Communauté.

Elu de terrain, profondément attaché à la proximité avec ses administrés, il était un maire accessible et se rendait disponible le plus possible. Sa porte est restée ouverte tout au long de son mandat. Fidèle à sa conception d'un engagement humain et direct, il recevait chacun avec simplicité.

Ancien exploitant agricole, il avait profondément à cœur de défendre la ruralité et le monde agricole, auxquels il était intimement attaché.

Fidèle à la commune d'Essé, il a contribué activement à son développement à travers la réalisation de nombreux projets structurants, notamment durant son mandat de maire : aménagement de la ZAC des Lavandières, construction de la médiathèque, réalisation de la nouvelle station d'épuration à boues activées, ouverture de l'accueil de loisirs les mercredis...

Durant ces 18 années de maire, il a également contribué au développement de Roche Aux Fées Communauté en étroite collaboration avec ses collègues élus communautaires.

Le conseil municipal tient à saluer la mémoire d'un élu profondément investi dans sa mission et à rendre hommage à son engagement au service de la collectivité.

CONSEIL MUNICIPAL

L'installation du nouveau conseil municipal d'Essé s'est tenue le 20 Mars 2026 à 18h00 à la mairie d'Essé. Madame Jeanne LORON (Maire suppléante) a ouvert le conseil municipal, puis M. Pascal WAUTERS a pris la présidence de la séance et a remercié Mme LORON pour son engagement et son dévouement au service de la commune durant plus de trente années.

M. Alexis-Nicolas DELSAUT a été élu Maire d'Essé à l'unanimité, M. Pascal WAUTERS et Mme Yvette SAULNIER sont respectivement premier et second adjoint.



De gauche à droite : Muriel BRUNET, Christèle GESLIN, Hervé NOËL (Conseiller délégué : Finances), Stéphanie BERTRAND, Valentine AUROY, Christophe GESLIN, DELSAUT Alexis-Nicolas (Maire), Régis FERT, Stéphanie MOULIN (Conseillère municipale déléguée : Environnement et espaces verts), Didier BURGAIN, Pascal WAUTERS (1er Adjoint : Urbanisme, patrimoine et voirie), Coralie AUBIN, Yvette SAULNIER (2nd Adjointe : Action sociale), Jean-Pierre GINGUENÉ, Benjamin RENIER.

LISTE DÉLIBÉRATIONS

Vous trouverez ci-dessous la liste des délibérations adoptées lors des réunions de conseil municipal du 1^{er} semestre 2026

1. Conseil municipal du 6 février 2026

- Renouvellement de la convention d'assistance technique du département pour le suivi du système d'assainissement collectif

2. Conseil municipal du 27 février 2026

- Signature des compromis et actes de vente sur la ZAC des Lavandières
- Subvention à l'École Saint Antoine pour la garderie et la cantine

3. Conseil municipal du 20 mars 2026

- Élection du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Élection des adjoints
- Indemnité des élus
- Délégations du conseil municipal au Maire
- Fixation du nombre de membres au CCAS
- Désignation des membres du CCAS
- Détermination des commissions et de leurs membres

LISTE DÉLIBÉRATIONS

4. Conseil municipal du 24 avril 2026

- Approbation du compte de gestion 2025 des budgets de la COMMUNE, de la ZAC et de l'ASSAINISSEMENT
- Adoption du compte administratif 2025 des budgets de la COMMUNE, de la ZAC et de l'ASSAINISSEMENT
- Affectation du résultat des budgets de la COMMUNE et de l'ASSAINISSEMENT
- Vote du budget 2026 des budgets de la COMMUNE, de la ZAC et de l'ASSAINISSEMENT
- Vote des taux des impôts directs locaux pour 2026
- Fongibilité des crédits de la section de fonctionnement et d'investissement pour 2026
- Participation aux charges de fonctionnement de 2026 pour l'Ecole Saint Antoine
- Élection des délégués au SMICTOM, au Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré et à Eau de la Forêt du Theil
- Élection du délégué au Syndicat départemental d'électrification 35 et au COS BREIZH
- Élection du référent pour l'association Miecisko Pologne
- Élection du correspondant ARIC et du correspondant Défense
- Proposition de commissaires pour la commission communale des impôts directs (CCID)
- Création de la commission MAPA et désignation des membres

5. Conseil municipal du 22 mai 2026

- Sélection du candidat pour la révision du Plan local d'urbanisme (PLU)
- Attribution des subventions aux associations de loisirs
- Attribution des subventions aux associations organisant un ou plusieurs événements
- Attribution de la subvention à l'association d'Union Nationale des Combattants
- Attribution de la subvention à l'association Mazette !
- Attribution de la subvention à l'espace jeu associatif Bulle d'Eveil
- Participation financière au CLIC de La Roche aux Fées
- Attribution de la subvention à l'A.P.E.L de l'école privée Saint-Antoine d'Essé
- Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
- Adoption de la convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 35
- Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) du CDG35
- Désignation du référent déontologue

6. Conseil municipal du 5 juin 2026

- Election des titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales

7. Conseil municipal du 3 juillet 2026

- Désignation des délégués à la Commission d'évaluation des charges (CLECT)
- Attribution de la participation au budget du CCAS
- Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
- Convention avec la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON)
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- Dépenses à engager sur le compte 6232
- Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2026-2032

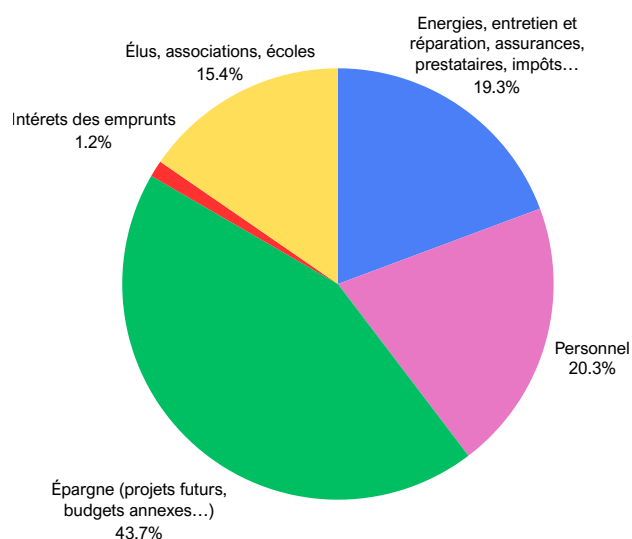
BUDGET

Le vote du budget a eu lieu le 24 avril 2026, c'est un budget sincère et responsable.

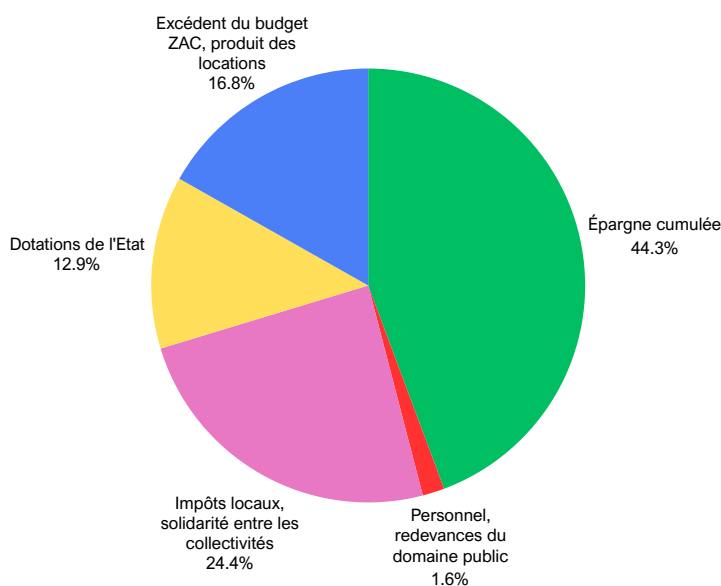
Le budget de fonctionnement est de **2 060 607,86 €** et le budget d'investissement est de **1 209 397,41 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

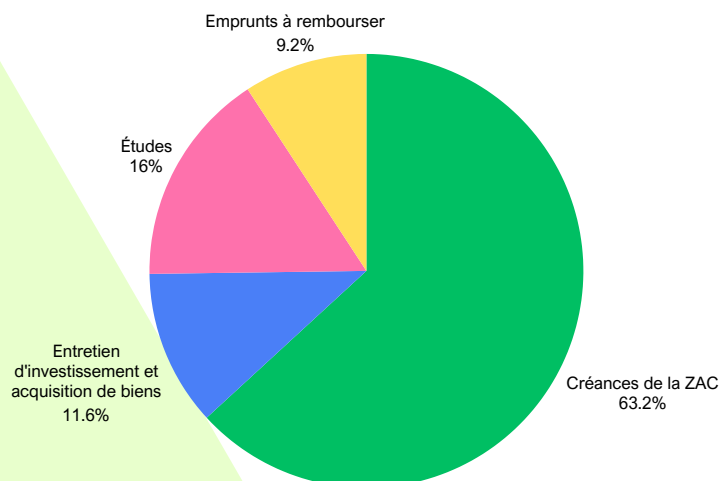


Recettes

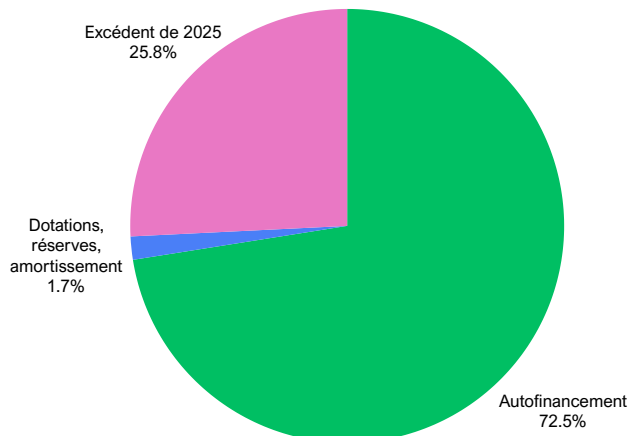


SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



CCAS

Repas du 20 juin

Le repas du CCAS qui s'est tenu le 20 juin à la médiathèque a réuni une vingtaine de personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ce moment de partage a permis à chacun de se retrouver autour d'un délicieux repas, ponctué d'échanges, de rires et d'animations.

Les membres du CCAS remercient l'ensemble des participants pour leur présence, ainsi que les bénévoles et les agents qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Un nouveau rendez-vous vous sera proposé lors du repas du 28 novembre 2026.



Registre des personnes vulnérables

Dans le cadre de son dispositif de prévention et de solidarité, le CCAS met en place un registre destiné aux personnes âgées, en situation de handicap ou isolées, afin de pouvoir les contacter en cas d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire, etc.).

L'inscription est gratuite, confidentielle et facultative. Elle peut être demandée par la personne concernée ou, avec son accord, par un proche.

En cas d'activation du dispositif, les personnes inscrites peuvent être contactées afin de s'assurer de leur état de santé, de leur apporter des conseils ou de leur proposer une aide adaptée à leurs besoins.

Pour vous inscrire ou obtenir des renseignements, vous pouvez contacter le CCAS au 02.99.47.06.01 ou par courriel à commune@esse.bzh.

Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, des animations seront proposées par le CCAS sur le mois d'octobre et le samedi 24 octobre.



Permanences

Les membres du CCAS vous accueillent en permanence le 1^{er} mardi de chaque mois de 10h à 12h.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 02.99.47.06.01 ou par mail à commune@esse.bzh.

UNC ESSÉ

L'UNC adresse ses sincères remerciements à la quinzaine de personnes qui ont participé à la traditionnelle Galette des Rois. Votre présence a contribué à une ambiance chaleureuse et amicale.

À l'occasion de la commémoration du 8 mai, l'association tient à saluer l'investissement de Madame la Directrice de l'école Saint Antoine ainsi que celui de l'équipe enseignante qui ont préparé les enfants à cet événement. Cette participation s'inscrit pleinement dans le cadre pédagogique mis en place par l'école afin de sensibiliser les élèves au devoir de mémoire et à la citoyenneté.

Leur présence, aux côtés des anciens combattants, des élus et des habitants de la commune, a contribué à donner à cette cérémonie une dimension intergénérationnelle particulièrement appréciée. Le poème et le recueillement observés par les enfants ont témoigné de leur engagement dans le devoir de mémoire.

L'organisation de la commémoration du 11 novembre aura lieu le samedi 14 novembre 2026. La cérémonie se déroulera comme suit : Messe à 10h30, commémoration au monument aux morts à 11h15, Vin d'honneur offert par la municipalité (à la salle des fêtes) suivi du repas à 12h30 au tarif : 35 euros/personne (réservation au 06.28.56.86.51)



LE SAVIEZ VOUS ?

Cette nouvelle rubrique a pour objet, ambition ?, de vous faire découvrir certains aspects plus ou moins connus du patrimoine esséen, bien souvent ignoré face à la grande renommée de notre fort célèbre dolmen.

À l'occasion de la fermeture définitive du musée des arts et traditions populaires d'Essé, quelques unes des pièces y figurant ont été conservées.

On retrouve ainsi dans l'ouvrage « Le patrimoine des communes d'Ille et Vilaine » mentionné ce coq de clocher, daté du XVIIIème, ayant longtemps trôné au sommet de notre église. Il est réalisé en feuilles de cuivre repoussé et était auparavant recouvert d'or. Il est également indiqué comme étant un des derniers coqs anciens du canton. Il sera prochainement exposé à la médiathèque, visible par tous.

Source : « Le patrimoine des communes d'Ille et Vilaine » aux éditions FLOHIC, emprutable à la médiathèque.

Recherche : Si certains d'entre vous sont détenteurs d'anciennes photos de l'église où figure le coq, merci d'en faire part à la mairie.

Lors du prochain numéro, nous évoquerons le lien entre le pont du moulin de Fleuré et le pont du Rachat à Marcillé-Robert. Le connaissez-vous ? Si oui, faites-nous-en part.

RECENSEMENT CITOYEN

Jeunes de 16 ans : pensez au recensement citoyen !

Vous venez d'avoir 16 ans ? Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à effectuer dans les trois mois suivant votre anniversaire.

Simple et rapide, cette formalité est essentielle. Elle permet notamment d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), une étape indispensable pour pouvoir s'inscrire à certains examens et concours (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique, etc.).

Comment effectuer votre recensement ?

La démarche se fait directement en mairie auprès de l'accueil.

Pour cela, munissez-vous des documents suivants :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- le livret de famille ;
- un justificatif de domicile.



À l'issue du recensement, une attestation de recensement vous sera remise. Conservez-la soigneusement : elle pourra vous être demandée lors de certaines démarches administrative et aucun duplicata ne vous sera remis.

À retenir

- ✓ Le recensement est obligatoire dès 16 ans.
- ✓ Il doit être effectué dans les 3 mois suivant votre anniversaire.
- ✓ Il est indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et pour s'inscrire à certains examens et concours.
- ✓ Les jeunes recensés sont ensuite inscrits automatiquement sur les listes électorales à leur majorité, sous réserve de remplir les conditions prévues par la réglementation.

Les services de la mairie sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

URBANISME – TRAVAUX

Pour la réalisation de travaux sur une maison ou ses annexes (nouvelle construction, extension, modification de façades, création d'ouvertures, pose de panneaux solaires,...), des autorisations d'urbanisme peuvent être nécessaires (permis de construire ou déclaration préalable).

Les demandes d'autorisation sont à faire auprès des services de la mairie.

Elles peuvent être déposées soit :

- en papier, auprès de la mairie
- en ligne depuis le portail de l'usage à l'adresse suivante :

<https://supv.pu.sirap.com>



ÉLECTIONS

Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

Participer aux élections est un droit fondamental de chaque citoyen. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Qui peut s'inscrire ?

Vous pouvez demander votre inscription si vous êtes :

- âgé d'au moins 18 ans (ou si vous atteignez votre majorité avant le jour du scrutin) ;
- de nationalité française, ou citoyen d'un État membre de l'Union européenne pour les élections municipales et européennes ;
- domicilié dans la commune ou y résidant de manière effective, ou si vous remplissez les conditions prévues par le Code électoral.

Comment s'inscrire ?

L'inscription peut être effectuée :

- en mairie, auprès du service Élections ;
- en ligne depuis le site service-public.fr

Lors de l'inscription en mairie ou en ligne, vous devrez présenter :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile récent



Pensez à signaler tout changement

Vous avez déménagé, changé d'adresse ou de nom ? N'attendez pas les prochaines élections pour mettre à jour votre situation. Une actualisation de votre inscription permet de garantir votre participation aux scrutins dans les meilleures conditions.

Les jeunes ayant effectué leur recensement citoyen sont, dans la plupart des cas, inscrits automatiquement sur les listes électorales à leur majorité. Il est toutefois recommandé de vérifier sa situation avant chaque election. Le service Élections de la mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions.

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Les demandes de carte d'identité et passeport sont à réaliser auprès des communes équipées d'un dispositif de recueil. Les communes les plus proches d'Essé sont notamment Janzé, Corps-Nuds, La Guerche de Bretagne ou encore Châteaugiron,...

Les demandes de titres sont effectuées sur rendez-vous auprès des communes.

Afin de préparer votre rendez-vous, vous pouvez réaliser votre pré-demande en ligne ou retirer un formulaire papier en mairie. Le numéro de pré-demande vous sera demandé lors de votre rendez-vous ainsi que l'ensemble des pièces justificatives nécessaires.

Vous pouvez consulter le site suivant pour connaître les communes habilitées à délivrer les titres d'identité, réaliser votre pré-demande en ligne et connaître la liste des pièces à fournir en fonction de votre demande : <https://passeport.ants.gouv.fr/>



ÉCOLE SAINT ANTOINE

Une année dynamique à l'école Saint-Antoine d'Essé

L'école Saint-Antoine a une nouvelle fois vécu une année dynamique et pleine de projets, avec près d'une cinquantaine d'enfants scolarisés. Le thème de l'année, « le temps qui passe », a nourri de nombreux projets.

Les élèves ont découvert le château de Sainte-Suzanne, lors d'un voyage moment fort mêlant découverte du patrimoine et plaisir d'apprendre autrement. Les activités sportives ont été variées : rencontres de secteur, volley, escalade, piscine et vélo. Les projets culturels (musique, spectacles, interventions) ont également rythmé l'année et favorisé l'épanouissement de chacun

Toute l'équipe remercie chaleureusement l'ensemble de la communauté éducative, les parents pour leur confiance et leur aide précieuse, notamment lors des sorties et des journées travaux, ainsi que la municipalité pour son soutien. Merci également à l'APEL et aux membres de l'OGEC pour leur engagement.



L'école Saint-Antoine continue d'accueillir de nouveaux élèves : les inscriptions sont ouvertes. N'hésitez pas à contacter l'école au 02 99 47 19 41 ou par mail à ecolesaintantoineesse@gmail.com.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous pour la rentrée le 1er septembre !

APEL

Chers Esséens et Esséennes,

L'année scolaire touche à sa fin et les élèves de l'école Saint Antoine ont pu vivre de belles expériences grâce aux activités et sorties organisées par l'école. L'APEL est heureuse d'avoir pu contribuer à ces projets ayant pour objectif l'épanouissement de nos enfants.

Votre mobilisation aux différentes manifestations de l'année (cochon grillé annuel, vente de chocolats, vente de saucissons et kermesse) nous permet d'apporter un soutien financier précieux en réduisant la participation des familles. Cela rend aussi les projets scolaires accessibles à tous. Des séances de sophrologie ont été proposées à l'ensemble des classes ainsi que la sortie scolaire de fin d'année qui a eu lieu à Sainte-Suzanne, mais aussi le vélo pour les CE2/CM1/CM2, l'escalade pour les CP/CE1, ainsi que l'intervention de Bruno Marec pour l'ensemble des élèves.

Nous remercions tous les parents, bénévoles, partenaires et habitants de la commune qui contribuent à la réussite de ces événements. C'est grâce à vous que nous pouvons continuer à soutenir les enfants et la vie de notre école.

Nous remercions les enfants, parents et habitants de la commune qui ont participé à la kermesse. Prochainement, le cochon grillé annuel de l'école aura lieu le 17 octobre 2027.

Belle été à tous et on se retrouve à la rentrée pour de nouveaux projets.



L'équipe de l'APEL

ETFC

L'ETFC RECRUTE APRES LA MONTEE DES 2 EQUIPES SENIORS

Le club de football d'Essé Le Theil poursuit son développement et prépare activement la saison prochaine. Après une année remarquable, nos deux équipes seniors accèdent respectivement aux championnats de D2 et D3, récompensant le travail et l'investissement de l'ensemble des joueurs, dirigeants et bénévoles.



Le club est également heureux d'accueillir un nouvel entraîneur, Damien Le Mat, qui viendra accompagner cette nouvelle dynamique sportive.

Afin de poursuivre sa progression, le club recrute des joueurs majeurs pour renforcer ses deux équipes seniors ainsi que son équipe vétérans. Nous recherchons également des personnes souhaitant s'investir dans l'arbitrage, une fonction essentielle à la pratique du football et pleinement accompagnée par le club.

Vous souhaitez relever un nouveau défi sportif ou découvrir l'arbitrage ? N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations.

Contacts: 06 19 24 13 52 ou 06 35 17 34 58

CLUB DE L'AMITIE

3 septembre 2026 : Repas de secteur sur inscription (rougail saucisse ou paëlla royale langoustine)

7 septembre 2026 : Palets à Essé au Terrain de Foot

13 octobre 2026 : Bowling Vitré sur inscription

29 octobre 2026 : Repas du Club au Theil

23 novembre 2026 : Belote à Essé à la Salle des Sports

1^{er} décembre 2026 : Bowling à Vitré

17 décembre 2026 : Buche de Noël + Assemblée Générale

Les vendredis de 10h30 à 12h Gym

Les jeudis : marche, tarot, belote, palets

Les lundis : piscine

Contact : 06.99.85.29.21 – 06.31.12.46.46

FITNESS TONIC

L'association FITNESS TONIC propose 20 heures de cours de remise en forme par semaine, du lundi au samedi, sur 3 communes du territoire de Roche aux Fées Communauté :

- à la salle Papin et à la salle de danse Espace Pierre de Coubertin à Retiers,
- à la salle des Sports à Essé,
- à la salle des Maîtres Beurriers à Martigné-Ferchaud.

Les différents cours proposés sont dispensés par Sylvie SORIN, coach sportive.

2 Nouveautés cette année sur le planning :

- les cours à Essé le lundi et jeudi matin sont avancés à 9h-9h50 pour le 1er cours et 10h-10h50 pour le 2ème cours
- l'appellation du cours de « Yoga Chaise » est modifiée en « Move sur Chaise »

PLANNING : SAISON 2026 / 2027 *				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
ESSÉ 9H00 - 9H50 CAF	 Salle des sports - ESSÉ		ESSÉ 9H00 - 9H50 P ZUMBA T FULL BODY I	RETIERS 9H00 - 9H50 YOG'N' PILATES
10H00 - 10H50 ZUMBA			10H00 - 10H50 P YOG'N' PILATES MOVE SUR CHAISE I	10H00 - 10H50 P ZUMBA T CAF I
MARTIGNÉ 17H30 - 18H20 P STRETCHING YOG'N' PILATES I	RETIERS 17H15 - 18H00 MOVE SUR CHAISE	MARTIGNÉ 17H30 - 18H20 P MOVE SUR CHAISE YIN YOGA I	RETIERS  Pierre de Coubertin	11H00 - 11H50 ZUMBA
18H30 - 19H20 P YOG'N' PILATES CAF I	18H10 - 19H00 YOG'N' PILATES	RETIERS  Salle Fitness Papin	17H30 - 18H20 STRETCHING	MOVE SUR CHAISE Idéal si l'assise et les postures au sol vous sont inconfortables, ce cours s'adapte à vos problématiques. Tout y est : du cardio, du renforcement musculaire, travail de l'équilibre, des étirements et de relaxation.
19H30 - 20H20 ZUMBA	19H10 - 19H55 STEP	19H00 - 19H50 ZUMBA	18H30 - 19H20 P CAF ZUMBA T I	
MARTIGNÉ-FERCHAUD  Maîtres Beurriers	20H05 - 20H55 P YIN YOGA STRETCHING I	20H00 - 20H50 FULL BODY	19H30 - 20H20 YOG'N' PILATES	STRETCHING Séance qui permet de diminuer les tensions, prévenir les blessures, améliorer la posture, retrouver la souplesse musculaire et la mobilité articulaire.

* L'association se réserve le droit de modifier le planning.

P Semaine paire I Semaine impaire

FULL BODY
 Entraînement complet de l'ensemble des chaînes musculaires avec ou sans haltères. Séance de musculation avec apprentissage des gestes et des placements corrects. Très bien pour les débutants.

CAF
 Cours de renforcement musculaire des zones ciblées cuisses - abdos - fessiers.

YOG'N' PILATES
 Exercices de mouvements conjuguant la méthode pilates, les postures de yoga et de stretching. Cette synergie va favoriser le renforcement de la musculature profonde et la souplesse tout en douceur.

STEP
 Cours alternant une chorégraphie de step classique (danse et cardio) avec des enchaînements de renforcements musculaires de tout le corps.

ZUMBA
 Programme de danse fitness d'inspiration latine, qui allie des musiques internationales torrides et des pas de danse contagieux.

Zumba T
 La zumba toning réunit des exercices de musculation et des exercices cardio avec des mouvements de zumba + des sticks lestés.

YIN YOGA
 Une pratique douce, introspective permettant de relâcher le système nerveux et de s'assouplir. Les poses sont maintenues de manière détendue entre 3 et 5 min. Le Yin yoga agit sur les tissus conjonctifs profonds (muscles, fascias, ligaments...)

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur les cours et le planning des activités sur le site internet de l'association : www.fitnessretiers.fr

Les membres du bureau et Sylvie sont disponibles tout au long de l'année pour les inscriptions, vous renseigner et répondre à vos questions.

Contact : SORIN Sylvie – 06.88.79.38.89 – contact@fitnessretiers.fr

ESSÉ SPORTS LOISIRS

Essé Sports Loisirs, le sport pour le plaisir

Comme évoqué dans le journal communal de décembre, Essé Sports Loisirs est en forme et a fortement orienté son activité vers la pratique du basket-ball détente.

Les projets évoqués en début d'année se sont concrétisés. Fort de 36 membres, hommes et femmes, le club a participé à différentes rencontres amicales avec d'autres sections de basket-ball détente, telles SERVON, CESSON, CREVIN, ACIGNÉ, RETIERS.

Le point culminant de l'année a constitué en l'organisation d'un tournoi le 10 avril dernier. Celui-ci s'est déroulé dans d'excellentes conditions, et a accueilli 8 équipes tout au long de la soirée. St JACQUES DE LA LANDE, MONTFORT-SUR-MEU, ACIGNÉ, VERN-SUR-SEICHE, CESSON, RETIERS, et 2 équipes d'ESSÉ Sports Loisirs se sont donc rencontrées, la finale voyant au bout de l'effort la victoire de St Jacques de la Lande sur une équipe d'Essé.

Une belle ambiance, de nombreux spectateurs, beaucoup de plaisir. Rendez-vous est déjà pris pour la 2ème édition de ce tournoi le vendredi des vacances de printemps 2027.

Si le basket-ball est aujourd'hui dynamique à Essé, et prêt à vous accueillir dans ses rangs, le lundi de 20h à 22h, le badminton n'est pas oublié. Aussi étonnant que cela paraisse, alors que en général sa pratique est problématique par manque de place, à Essé, c'est le manque de pratiquants qui rend problématique sa pratique. Un créneau sera disponible à la rentrée de septembre le mardi de 20h30 à 22h pour vous accueillir.

La cotisation pour la saison 2026-2027 est maintenue à 25€

Avec ses presque 40 adhérents, **ESL** est donc aujourd'hui toujours plus dynamique, et prête à vous accueillir pour la pratique du badminton, du basket-ball, ou de toute autre activité que vous souhaiteriez pratiquer.

Nos trois mots d'ordre restent toujours : **Partage, Bienveillance et Bonne Humeur**

Membres du bureau 2026/2027

Pascal WAUTERS,
Yannick LE SENECHAL
Didier BURGAIN
Élodie LUCAS
Laurent FONTAINE



Pour toute information supplémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : essesportloisir@gmail.com ou au téléphone 06 73 03 47 69

Pour suivre les actualités, vous pouvez consulter notre page Facebook : Essé Sports Loisirs.

Le bureau du club, et tous ses membres, vous souhaitent un bel été et une rentrée en pleine forme, à conserver en pratiquant, par exemple, une activité sportive avec nous.

COMITÉ DES FÊTES D'ESSÉ

LE COMITE DES FETES POURSUIT SON ELAN.

Le Comité des Fêtes se porte bien et poursuit ses activités avec enthousiasme grâce à l'implication de ses membres et bénévoles. Les dernières manifestations organisées, la bourse aux plantes et le vide-greniers, ont rencontré un beau succès malgré une météo capricieuse (froid et pluie). Exposants, visiteurs et bénévoles ont répondu présents dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le Comité des Fêtes se réjouit également de l'arrivée de nouveaux bénévoles qui ont répondu à l'appel lancé il y a quelques mois. Leur aide précieuse, leur jovialité et leur sourire ont été particulièrement remarqués et appréciés lors de ces événements.

Cette belle dynamique montre que l'engagement associatif a toute sa place dans notre commune. Aussi, toutes les personnes souhaitant rejoindre l'aventure sont les bienvenues. Chacun peut apporter sa contribution, quelle qu'elle soit, dans la bonne humeur et le partage.

Et déjà, les préparatifs du prochain rendez-vous battent leur plein : un après-midi Halloween est en cours d'organisation. Petits et grands sont invités à se tenir prêts... Alors à vos déguisements, à vos balais, et rendez-vous prochainement pour de nouvelles festivités !



une partie des bénévoles du vide-greniers

ELI

RETOUR SUR LE SEJOUR ELI

Le séjour ELI organisé en partenariat avec la FSCF35 qui a eu lieu du 13 au 17 avril 2026, s'est achevé après une semaine riche en activités et en moments de partage.

Entre défis sportifs, jeux et veillées, les 24 jeunes ont vécu un séjour convivial placé sous le signe de la bonne humeur, de l'autonomie et de l'entraide. Chacun a pu participer pleinement à la vie du groupe et repartir avec de nombreux souvenirs.



ESPACES LOISIRS
ITINÉRANTS

Prenez déjà note ! Une nouvelle semaine ELI sera proposée du 26 au 30 octobre 2026. Nous vous tiendrons informé lorsque les inscriptions seront ouvertes.

LES AMIS DE LA ROCHE AUX FÉES

L'association **Les Amis de la Roche aux Fées** assure des permanences chaque week-end ainsi que pendant les vacances scolaires, d'avril à octobre, afin d'accueillir les visiteurs sur le site de la Roche aux Fées.

À cette occasion, le public peut découvrir le film documentaire consacré au monument mégalithique, obtenir de nombreuses informations sur le territoire, son patrimoine, ses activités touristiques et accéder à la boutique de souvenirs. La médiatrice du patrimoine de Roche aux Fées Communauté est également présente sur la période estivale pour assurer des visites guidées, apporter son expertise sur la période du néolithique...

Par ailleurs, l'association participe à l'organisation des **mercredis de la Roche aux Fées les 22 et 29 juillet**. Ces rendez-vous conviviaux proposeront des activités pour petits et grands ainsi qu'un point de restauration sur place.

L'association est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles. Vous souhaitez vous investir dans la valorisation du patrimoine local et participer à l'accueil des visiteurs ? **Venez nous rencontrer lors de nos permanences !**

Ensemble, faisons vivre et découvrir la Roche aux Fées.

📍 Pour s'engager ou obtenir plus d'informations :

- Contact : lesamisdelarocheauxfees@orange.fr
 - Gervais Malidor (06.24.76.10.53) – Président
 - Evelyne Aubin (06.33.61.90.94) – Trésorière
 - Christine Morel (06.27.33.08.90) – Secrétaire
 - Jeanne Loron (07 60 01 08 38) – Trésorière Adjointe



TOUS POUR LA VIE

Tous les ans lors du 1er week-end d'octobre, Tous pour la vie, est une manifestation pour lutter contre le cancer qui a lieu sur le site de la salle Gentieg à Janzé.

A Essé, un flyer sera distribué dans vos boîtes aux lettres après la période estival (courses, vélo, marche, palets, yoga...)

Prenez note du week-end du 2 au 4 octobre 2026 pour différentes manifestations.

Une table esséenne est réservée lors du repas du samedi soir sans oublier le dimanche matin avec la marche des communes au départ de l'église à 10h00.

(Réservation du repas au 06.28.56.86.51)

Référent ESSÉ
M Christophe GESLIN



MEDIATHÈQUE ESSÉ

Voici les informations concernant la médiathèque du 1er juillet au 31 octobre

Du 1er juillet au 31 août : la médiathèque vous propose une exposition sur le thème de la Laïcité par l'association Tremplin.



Pendant les grandes vacances : lectures sur l'herbe tous les mercredis à 14h30.

Fermeture de la médiathèque du 02 au 17 août.



Du 1er au 30 septembre : la médiathèque vous propose d'admirer l'exposition "Couleurs de Bretagne", une association œuvrant à la promotion du patrimoine par le dessin et la peinture.

Le 22 septembre à 17h : La Tête dans les Histoires, à partir de 3 ans.



Le 13 octobre à 9h30 : Bébé bouquine en musique, pour les 0-3 ans.

Le 31 octobre : venez découvrir une exposition et des histoires de sorcières à la médiathèque, déguisement recommandé !



BUS FRANCE SERVICES

Les médiateurs France Services (PIMMS) sont présents sur le territoire de Roche aux Fées Communauté depuis 2020 pour vous aider dans vos démarches administratives, gratuitement et sans rendez-vous.



Les médiateurs viennent à votre rencontre au sein des locaux mis à disposition par les mairies.

A Essé, les permanences ont lieu à la mairie (salle du Conseil Municipal), le 3ème mercredi du mois.

Vous pouvez donc venir les rencontrer si vous avez des difficultés pour : le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, les déclarations de revenus ou être accompagné dans l'accès au droit (dossier de retraite, assurance maladie, allocations familiales, Pôle emploi, Mutualité sociale agricole, La Poste,).

Les calendriers mensuels des permanences du PIMMS sont affichés sur les panneaux d'affichage de la mairie et de la salle des fêtes, à la médiathèque ainsi que sur les réseaux sociaux de la commune (page Facebook).

Prochaines permanences à Essé :

Le 18/08/2026 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Le 15/09/2026 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Élections : Une nouvelle présidence pour le syndicat !

Le mardi 19 mai, le SMICTOM Sud-Est 35 a organisé son premier Comité Syndical suite aux élections municipales et communautaires. Plus de 80 Délégués issus des 67 communes du territoire s'y sont réunis pour les élections de la nouvelle présidence et des vice-présidences du syndicat.

Pour la Présidence, **Ludovic Le Squer** (maire de la Selle Guerschaise) a été élu Président et succède à Christian Stéphan. Le Bureau Syndical, composé du Président et de 9 Vice-président-e-s, a été renouvelé :

- **Lionel Le Mignant**, 1er Vice-président en charge des éco-organismes et des filières.
- **Melaine Morin**, 2nd Vice-président en charge des finances et de l'administration générale.
- **Patrick Robert**, 3ème Vice-président en charge des déchèteries, de la régie transport et des travaux.
- **Fabienne Belloir**, 4ème Vice-présidente en charge des ressources humaines, de la sécurité et de la qualité de vie au travail.
- **Marielle Muret-Baudoin**, 5ème Vice-présidente en charge de la communication et des relations parties prenantes.
- **Sabrina Leggeri**, 6ème Vice-présidente en charge du Service Relation Usager et du mode de financement du service.
- **Jérémy Drouillé**, 7ème Vice-président en charge de la pré-collecte, la collecte et les biodéchets.
- **François-Xavier de Blignières**, 8ème Vice-président en charge du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- **Frédéric Clermont**, 9ème Vice-Président en charge de la collecte, des bornes de collecte et des services aux professionnels.

Quelles sont les missions du Président et des Vice-président-e-s ?

Élus pour 6 ou 7 ans, les membres du Bureau Syndical se réunissent chaque mois pour gérer les décisions courantes et **définir les orientations du service**. Chaque Vice-Président dispose d'une délégation thématique (collecte, pré-collecte, finances, déchèteries, communication...) et participe aux commissions correspondantes avec les agents du SMICTOM, contribuant ainsi activement aux objectifs du syndicat.

LE MOT DU PRÉSIDENT :

« Le nouveau bureau du SMICTOM, dans la continuité du mandat précédent, va et doit travailler sur des projets visant à réduire notre production de déchets et en organiser la gestion de façon innovante. Notre mission ne s'arrête pas là, les enjeux environnementaux évoluent, les contraintes budgétaires augmentent, les réglementations se renforcent et nos modes de consommation changent. Face à ces défis, le syndicat va poursuivre ses actions et ne cesse de s'adapter : améliorations des services de collecte et des déchèteries. Tout ceci fonctionnera en accompagnant les habitants dans leurs pratiques de tri et de réduction des déchets. Restons mobilisés pour continuer de faire de notre territoire un exemple en matière de tri, de valorisation et de respect de l'environnement. »

PORTES OUVERTES : (re)découvrez votre service de collecte

Le samedi 19 septembre prochain, votre service de collecte ouvre ses portes au grand public ! Cette journée, conviviale et ouverte à toutes et tous, vous invite à plonger au cœur d'un service essentiel à notre quotidien.

Comment fonctionne la collecte de vos déchets et que deviennent-ils ? Quels sont les coulisses de votre service ? Comment réduire au quotidien ? Le SMICTOM Sud-Est 35 vous invite à trouver des réponses à vos questions lors de sa journée Portes Ouvertes le samedi 19 septembre prochain.

- Une journée pour mieux comprendre... Et agir !

Trier et réduire ses déchets, cela peut-être un casse-tête du quotidien. Et pourtant, quelques astuces simples permettent d'avoir un vrai impact au quotidien sur la valorisation de vos déchets. Adopter les bons réflexes de tri et améliorer ses habitudes : nous pouvons tous agir pour le futur de nos déchets !

- Au programme : des temps forts pour tous les âges !

Tout au long de cette journée, petits et grands pourront profiter d'animations variées et interactives :

***Rencontres et échanges avec les agents et élus :** posez toutes vos questions et découvrez les réalités du terrain.

***Visite du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets et du quai de transfert :** suivez le parcours de vos déchets et comprenez comment ils sont transformés en énergie. Les visites se feront tout au long de la journée, sans inscription.

***Ateliers ludiques et pédagogiques :** sensibilisation au tri, à la réduction et au zéro déchet grâce à des ateliers pratiques et au jeu.

***Conseils pratiques :** repartez avec des astuces simples pour réduire votre production de déchets au quotidien.

N'attendez plus : notez dès maintenant ce temps fort dans votre agenda ! À retenir :

- Date : Samedi 19 septembre 2026
- Lieu : Siège du SMICTOM Sud-Est 35, 28, rue Pierre et Marie Curie à Vitré
- Horaires : 10h-12h30 / 14h-17h30



ROCHE AUX FEES COMMUNAUTÉ : Une nouvelle équipe pour le mandat 2026-2032

Le 14 avril 2026, suite aux élections municipales et à l'installation des conseils municipaux des 16 communes que regroupe Roche aux Fées Communauté, les nouveaux élus communautaires se sont réunis à la salle polyvalente de Retiers.

Ce Conseil d'installation a permis aux élus communautaires d'élire le Président, les Vice-Présidents et les conseillers délégués.

M. Christian Sorieux a été élu Président de Roche aux Fées Communauté.

Suite à son investiture, 7 Vice-Présidents ont été élus :

- M. Jonathan Houillot, 1er vice-président en charge de l'Aménagement, de l'Habitat et des Mobilités ;
- M. Thierry Restif, 2e vice-président en charge des Finances et des Ressources Humaines ;
- M. Eric Pineau, 3e vice-président en charge de l'Économie, du Commerce et de l'Artisanat ;
- M. Patrick Henry, 4e vice-président en charge des Transitions écologiques et énergétiques et de l'Agriculture ;
- Mme Véronique Boisnard, 5e vice-présidente en charge de la Culture et du Tourisme ;
- Mme Chrystelle Badoud, 6e vice-présidente en charge de la Petite Enfance, Enfance Jeunesse ;
- M. Yoann Cado, 7e vice-président en charge de l'Informatique, du Numérique et du SIG.

5 conseillers délégués également élus :

- Mme Emmanuelle Clouet, 3ème adjointe à Janzé, conseillère déléguée aux Mobilités ;
- M. Cédric Valais, maire d'Eancé, conseiller délégué à l'Agriculture ;
- Mme Cindy Thiery, maire de Coësmes, conseillère déléguée au Tourisme ;
- M. Alexis-Nicolas Delsaut, maire d'Essé, conseiller délégué à la Communication ;
- M. Thomas Bardy, maire d'Arbrissel, conseiller délégué aux Travaux.

Les 8 conseillers communautaires au Bureau communautaire sont : M. Loïc Godet (Amanlis), M. Didier Rauflet (Boistrudan), M. Bruno Pelletier (Brie), M. Yves Boulet (Forges-la-Forêt), Mme Graziella Vallée (Le Theil-de-Bretagne), M. Pascal Picoche (Ste-Colombe), M. Daniel Bordier (Thourie) et Mme Amélie Aubert-Plard (Retiers).



Ci-dessous, de gauche à droite : Mme Emmanuelle Clouet, M. Alexis-Nicolas Delsaut, Mme Véronique Boisnard, M. Patrick Henry, M. Jonathan Houillot, M. Yoann Cado, M. Christian Sorieux, M. Eric Pineau, M. Thierry Restif, Mme Chrystelle Badoud, M. Cédric Valais, Mme Cindy Thiery et M. Thomas Bardy.

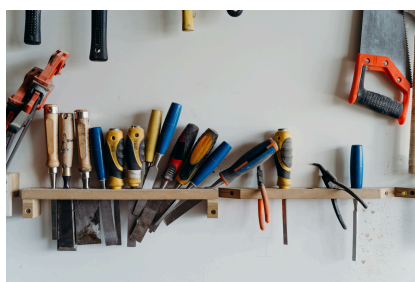
BIEN VIVRE ENSEMBLE

Entretien des haies

Chaque propriétaire ou locataire est soumis à une obligation d'entretien (haies, arbres et arbustes) afin de ne pas gêner la circulation des piétons, cyclistes ou autres véhicules.

Lorsque la hauteur des plantations est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre, si supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

La coupe des branches appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Si les plantations sont mitoyennes, l'entretien est à la charge des deux voisins : chacun doit tailler son côté de la haie.

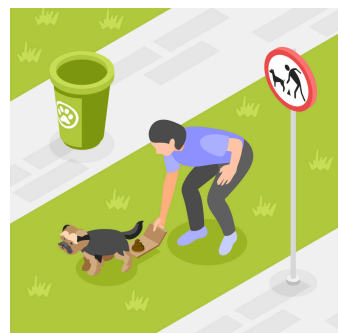


Nuisances sonores

Les beaux jours revenants, les travaux sont de mises mais attention le dimanche et les jours fériés, et la nuit de 19h à 9h, rangez vos outils bruyants et vibrants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, meuleuse...) !

Déjections canines

Pour le respect de tous et afin de conserver un village propre, les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur les voies publiques.



Déchets verts

Il est interdit de brûler les déchets verts ou de les laisser sur le domaine public. Vous devez soit les déposer en déchetterie ou soit les transformer (compostage, broyage...).

Laisser ou déposer sciemment ses déchets verts sur le domaine public est passible d'une amende au même titre que les dépôts sauvages d'ordures

Dépôts sauvages

Les agents techniques constatent régulièrement des dépôts sauvages en campagne mais également près des bornes d'apport volontaire. Ces dépôts d'ordures sont inacceptables car la totalité des déchets dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

Ce sont des sources de pollution et de dégradation des paysages et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Les contrevenants sont passibles d'une amende (art. R.632- 1 et 635-8 du code pénal).



LES LAVANDIÈRES

Votre terrain
constructible à
Essé

TERRAINS
à BÂTIR

Terre & Toit

info@terreettoit.bzh

INFO & VENTE

monterrain35.fr

02 23 25 27 55

Tranche 1 et Tranche 2 : Des terrains sont disponibles à la vente !



ESSE

Une ville

au charme authentique

Essé est une commune du département d'Ille-et-Vilaine (35), située à 20 minutes au Sud de Rennes et à 4km de Janzé, sur l'axe de Rennes - Angers.

Commune rurale, elle fait partie de l'aire d'attraction de Rennes, dont elle est une commune de la couronne. Grâce à sa qualité de vie, son environnement préservé et sa proximité avec des communes de taille moyenne, Essé offre un cadre de vie chaleureux et florissant.



SERVICES - COMMERCE
Boulangerie, Boucherie-
charcuterie, Agence postale,
Épicerie et petite
restauration, Bar-tabac



ENFANCE - JEUNESSE
École primaire,
Espace jeu « Bulle d'Éveil »,
Relais Petite Enfance, Accueil
de loisirs « Crocq Vacances »,
Médiathèque



PRIX
« ZÉRO PHYTO »
2021



TOURISME
Dolmen de La Roche aux Fées,
Patrimoine local, Randonnées



ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS
Salle de sports, Espace
fitness plein air, terrain des
sports, vie associative

LES LAVANDIÈRES

Votre terrain à Essé



Presbytère - Jeux pour enfants



Église



Site mégalithique Roche aux fées



École primaire



Lots Tranche 1



Médiathèque



TERRE ET TOIT

Un partenaire de confiance

monterrain35.fr, marque commerciale de Terre et Toit vous propose un terrain :

- ✓ un terrain libre de constructeur et viabilisé
- ✓ un accompagnement pas à pas de votre projet
- ✓ un suivi APRÈS votre achat



monterrain35.fr



MAIRIE DE ESSÉ
1 rue de la Seiche
35150 Essé
Tel : 02 99 47 06 01
Mail : commune@esse.bzh

Ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte le mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h, et le jeudi et vendredi de 14h à 17h.

Attention, du 1er juillet au 31 août 2025, la mairie est fermée le samedi matin.

Durant cette période, les horaires d'ouverture sont : le mardi et mercredi de 9h à 12h, et le jeudi et vendredi de 14h à 17h.

Fermeture exceptionnelle de la mairie du 10 au 16 août

ETAT-CIVIL

Naissances (3)

3 janvier : AMELINE Mya
6 janvier : FOUCHET Ezio
24 mars : LYPHOUT Naomie

Décès (8)

8 janvier : BOUÉ Louis
24 janvier : FROSTIN Christian
23 février : GESLIN Joseph
26 mars : GOUBET Jean-Marie
29 mai : GUÉTRÉ Lionel
19 juin : DESILLE Auguste
30 juin : HORTANCE Gilbert

MEDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 10h à 12h30 et 15h à 18h30
Jeudi : 16h30 à 18h30
Samedi : 10h à 12h30

Tél : 02 99 43 42 51
Mail : mediatheque.esse@rafcom.bzh

Attention : Du 2 août au 17 août, la médiathèque sera fermée

